

La Lettre des Fonds européens

Présentation des programmes européens en région

La Lettre des Fonds européens, dont voici le premier numéro, vous présentera trimestriellement des projets cofinancés par l'Union européenne en Poitou-Charentes. Ces projets devront contribuer, selon les priorités inscrites dans les stratégies de Lisbonne et de Göteborg, à accroître l'attractivité de notre région, améliorer la connaissance et l'innovation pour la croissance, créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, agir pour le développement durable et développer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Répondant à ces priorités, près de 434 millions d'euros seront investis dans notre région (sans critère de zonage) sur la période 2007-2013 par l'Union :

- 201,49 millions d'euros pour le développement régional (Fonds Européen de Développement Régional - FEDER),
- 127,89 millions d'euros pour l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle (Fonds social européen - FSE),
- 97,72 millions d'euros pour le développement rural (Fonds Européen Agricole de Développement Rural - FEADER),
- 6,86 millions d'euros pour le développement des entreprises liées à la pêche et à la protection de l'environnement (Fonds Européen pour la Pêche - FEP).

L'Etat et la Région se mobilisent, autour d'une organisation commune, pour faire connaître les priorités, les axes d'intervention et critères d'éligibilité de ces fonds et pour sélectionner



Journée départementale d'information sur les programmes européens 2007-2013, le 25 avril 2008

les projets dans le cadre d'une stratégie régionale partagée. Ils se sont accordés pour mettre en place un service unique pour les porteurs de projets (aide à la recherche et à la demande de financement, montage de dossier, etc.).

En avril, quatre réunions départementales d'information ont été organisées à l'intention des porteurs de projets : associations, organismes de formation, entreprises, chambres consulaires, collectivités territoriales... Il leur a été rappelé que les fonds européens n'interviennent qu'en co-financement d'un autre financeur public ou privé et que la diminution des crédits impliquera une plus forte sélection des projets. L'accom-

plissement des porteurs de projets est donc fortement conseillé.

Dès aujourd'hui, pour faire connaître à un large public l'apport de ces financements à notre économie régionale, la Préfecture de région, le Conseil régional et l'Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie mettent à disposition sur leurs sites, le détail des programmes européens et les documents nécessaires au montage de projets.

En septembre 2008, au cours de la Présidence française de l'Union européenne, l'Etat et la Région ouvriront un site Internet commun :

www.europe-en-poitou-charentes.eu

EN BREF...

PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DE L'UNION EUROPÉENNE



A partir du 1er juillet 2008, la France prendra les commandes de l'Union européenne pour 6 mois. La Présidence française de l'Union européenne, la douzième exercée par la France, sera une présidence charnière, ponctuée de grands rendez-vous européens mais également internationaux. La France souhaite que cette présidence marque « le retour de la France en Europe ». Le logo officiel symbolise ainsi le lien qui unit la France et l'Union européenne.

Le gouvernement souhaite « une présidence citoyenne et européenne », l'occasion d'un nouveau rendez-vous entre les Français et l'Europe, en la rendant plus accessible et visible. Dans ce cadre, plusieurs événements sont prévus en région. Le Forum Civique Européen organise, les 4, 5, 6 septembre 2008, à La Rochelle, les « Journées Civiques européennes - mobilité, dialogue, participation : vers une citoyenneté européenne active ». Ce rassemblement d'acteurs associatifs des 27 états membres de l'Union est organisé en collaboration avec la Commission européenne. L'objectif sera de permettre aux participants d'échanger et de débattre autour du thème de la citoyenneté.

Pour en savoir plus sur le Forum civique Européen : www.civic-forum.eu

Un laboratoire poitevin au coeur de la révolution énergétique

Une des priorités de l'Union européenne, déclinée au niveau régional, est de promouvoir l'innovation sur son territoire. Ceci implique notamment de soutenir des travaux de recherche sur des thématiques de pointe comme le développement des énergies de demain. Ainsi la France s'est lancée dans un ambitieux programme de diversification de ses sources énergétiques. Mais avant que les piles à combustible de nos voitures ne fonctionnent à l'hydrogène, un travail de recherche considérable est nécessaire. Une problématique dans laquelle un laboratoire de Poitiers occupe une place centrale.

Recherche d'aujourd'hui...

Pour l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique, basée à Poitiers, la recherche est une tradition qui se décline en 5 entités, dont le Laboratoire de Mécanique et Physique des Matériaux (LMPM). Ce dernier jouit d'une aura nationale dans le domaine des tests de durabilité des matériaux composites et métalliques. Une spécificité qui lui vaut d'être en pointe de la recherche scientifique sur le développement des énergies de demain.

« Dans l'avenir, nos voitures ne fonctionneront plus avec du pétrole. Dans 10 ou 15 ans, elles seront équipées de moteurs électriques alimentés par des piles à combustible fonctionnant avec de l'hydrogène » explique Francis Cottet, Délégué régional à la Recherche et à la Technologie.

« Or il sera nécessaire, pour assurer une meilleure autonomie des véhicules, de stocker ces gaz sous forme liquide ou gazeuse, donc à haute pression, avec tous les problèmes de sécurité inhérents au transport et au stockage de combustibles inflammables et potentiellement explosifs. Il est donc indispensable de s'assurer au préalable de la résistance et de la durabilité des matériaux composant notamment les réservoirs, dans des conditions extrêmes de température et de pression. Tel est le rôle aujourd'hui dévolu au LMPM ».

... pour les énergies de demain

Afin de simuler et de tester le comportement dans le temps de différents matériaux au contact de fluides sous moyenne et haute pression, il a fallu réaménager



Vue aérienne de l'ENSMA

spécialement un hall d'essai, acquérir des outils expérimentaux et mobiliser dans la durée une équipe de chercheurs.

« Cette plate-forme d'essais a bénéficié du soutien de l'Etat, de la Région Poitou-Charentes, du Conseil Général de la Vienne, mais aussi du Fonds européen de développement régional (FEDER) qui, s'attache à soutenir les projets de recherche et le transfert de technologies » ajoute F. Cottet. « Les finalités applicatives dans les secteurs de l'industrie automobile ou aéronautique sont en effet considérables, tout comme les enjeux en termes d'apport de connaissances générales sur la résistance et la durabilité de nouveaux matériaux composites ».

Les résultats des recherches menées feront l'objet de publications et éventuellement de dépôts de brevets. « Disposer de structures scientifiques de cette envergure est un atout indéniable pour l'image, la compétitivité et l'attractivité de notre région. Au croisement de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, de l'université et de l'entreprise, des laboratoires comme le LMPM témoignent de la vitalité d'un territoire ».

La révolution énergétique est en marche ! C'est dans les laboratoires de recherche que s'imaginent et se construisent aujourd'hui les technologies qui feront demain notre quotidien.

Lorsqu'en 2020 vous rechargez en hydrogène la pile à combustion de votre voiture, c'est en partie au travail des chercheurs du Laboratoire de Mécanique et Physique des Matériaux de Poitiers que vous le devrez !

Nom du Projet : Plate-forme d'essais mécaniques sous H₂ et CO₂

Contact : Francis COTTET, Délégué régional à la Recherche et à la Technologie au 05 49 11 93 59

Coût global du projet : 556 533 € dont 230 000 € financés par le FEDER



EN BREF...



COMITÉ RÉGIONAL UNIQUE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le Comité Régional Unique de Suivi et d'Évaluation (CRUSE) des fonds européens 2007-2013 s'est réuni pour la seconde fois le 12 juin 2008, en présence de 3 représentants de la Commission européenne.

Le précédent CRUSE avait officiellement lancé en décembre dernier la nouvelle programmation en Poitou-Charentes et présenté les 4 fonds (FEDER, FSE, FEADER et FEP) ainsi que leurs objectifs régionaux. Le comité a dressé le bilan de la programmation 2000-2006. Puis il a effectué un premier point d'étape des fonds 2007-2013 : état d'avancement de chaque programme, de la stratégie régionale d'innovation et du volet territorial du Contrat de Projets Etat-Région, et demande de modifications des maquettes régionales prévues initialement par rapport aux caractéristiques locales.

Par ailleurs, la Commission européenne a demandé que la communication sur les programmes mette davantage en avant la valeur ajoutée de l'Union européenne au niveau local. Le plan régional de communication mis en oeuvre par l'Etat et la Région comportera ainsi des actions de communication volontaristes sur le territoire afin de promouvoir les initiatives locales. Quatre réunions départementales d'information sur les programmes européens ont déjà été organisées.

D'autres initiatives sont en préparation, en particulier un site Internet Etat-Région dont l'ouverture est prévue cet automne : www.europe-en-poitou-charentes.eu et la publication de cette Lettre des Fonds européens.

Le Poitou-Charentes relève le défi du désenclavement numérique

L'accès à l'internet haut débit est aujourd'hui essentiel au développement économique et social des territoires. Face au risque accru de fracture numérique entre zones urbaines et zones rurales, un projet régional, relayé par les Départements, a été initié pour permettre une couverture homogène de Poitou-Charentes.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, le plan « i-2010 » proposé par la Commission Européenne a fixé des objectifs précis dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). En Poitou-Charentes, le Programme FEDER 2007-2013 prévoit pour les entreprises et les particuliers d'améliorer la couverture haut-débit sur les territoires mal desservis, de favoriser l'utilisation des TIC et de renforcer le développement des usages de services en ligne.

Les Conseils Généraux de la Vienne et des Deux-Sèvres s'inscrivent dans cette dynamique et ont décidé, avec le soutien de l'Union européenne, de la Région et de l'Etat, de mettre en oeuvre des projets d'aménagement haut débit.



Photo Ouhbire - A. Niaréka

Des enjeux stratégiques forts

« L'accès à l'internet haut débit est une demande forte des citoyens comme des entreprises » souligne Jean-Paul Sarrazin, directeur de l'aménagement, de l'espace et de l'environnement au Conseil Général de la Vienne. « Il s'agit aujourd'hui d'un élément clé en termes d'aménagement du territoire, comme en d'autres temps la desserte des communes en eau potable ou en électricité ! ».

Une analyse partagée par Gérald Monteil, chargé d'affaires européennes au Conseil Général des

Deux-Sèvres. « Il s'agit d'un enjeu fort. Disposer d'un accès au haut débit est aujourd'hui une nécessité pour accueillir ou conserver des entreprises et des populations ». Dans la Vienne, 4 % de la population départementale restait privée de haut débit en 2005 et 17 % avait un accès inférieur à 2Mbits/s.

Le choix d'une technologie souple

Les deux assemblées départementales ont donc élaboré des projets visant à gommer ces zones blanches et décidé de confier la mise en place des réseaux à des opérateurs extérieurs, dans le cadre de marchés de services.

Le choix de la technologie hertzienne WiMax s'est imposé dans les deux cas. « Nous n'avons ni les moyens ni le temps de nous engager dans la construction d'infrastructures lourdes. Le WiMax a donc été préféré à d'autres technologies plus coûteuses et moins adaptées, comme la fibre optique » indique J-P. Sarrazin. « Nous avons par ailleurs précisé les besoins et fixé l'offre minimale à 2Mbits/s pour les particuliers et 10Mbits/s pour les entreprises » précise G. Monteil.

En Poitou-Charentes, seules la Région et la société HDRR possédaient la licence nécessaire à la mise en oeuvre de cette technologie. Cette dernière a été choisie pour développer le projet dans la Vienne. Dans les Deux-Sèvres, c'est l'entreprise Altitude qui a obtenu le marché et pu bénéficier de la licence détenue par la Région.

49 points hauts (pylônes de téléphonie mobile, châteaux d'eau...) susceptibles d'accueillir les stations de base WiMax ont ainsi été recensés dans les Deux-Sèvres et 21 dans la Vienne. Les réseaux seront opérationnels dans les prochains mois et les habitants concernés pourront alors choisir entre les propositions commerciales de différents fournisseurs d'accès.

L'internet à haut débit pour tous constitue un enjeu majeur pour l'attractivité et la compétitivité de notre territoire. Un défi que les Départements picto-charentais, portés par une synergie entre l'Etat, la Région et l'Europe, sont en passe de relever...

Nom du Projet : Amélioration de la couverture haut-débit des zones blanches à Internet

Contact : Jean-Paul SARRAZIN, CG 86 au 05 49 62 91 00 - Christian BOULANGER, CG 79 au 05 49 06 79 79

Coût global du projet : 6,9 millions € pour la Vienne et 8,3 millions € pour les Deux-Sèvres dont 2,16 millions € (Vienne) et 2,6 millions € (Deux-Sèvres) financés par le FEDER

Nombre de bénéficiaires : 20 % des habitants des Départements

CONTACTS

Pour toutes vos questions sur les possibilités d'intervention des fonds européens, l'éligibilité d'un projet, l'élaboration d'une demande :

- Préfecture de région
SGAR - Bureau de gestion des programmes européens
7 place Aristide Briand
86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 55 70 00
cellule.europe@poitou-charentes.pref.gouv.fr
www.poitou-charentes.pref.gouv.fr

- Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
Mission Europe
47, rue de la Cathédrale
86035 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 50 34 94
fse.dr-poitou@dr-poitou.travail.gouv.fr
www.poitoucharentes.travail.gouv.fr

- Région Poitou-Charentes
Service Fonds européens
15, rue de l'Ancienne Comédie
BP 575 - 86021 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 18 59 00
fonds.europeens@cr-poitou-charentes.fr
www.poitou-charentes.fr

Vous disposez aussi d'un centre d'information :

- L'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie
15, rue Alsace-Lorraine
17044 La Rochelle Cedex 1
Tél : 0820 222 572
f.lebre@arftlv.org
www.arftlv.org

La lettre des Fonds européens est réalisée par les services de l'État (SGAR, DRTEFP) et de la Région Poitou-Charentes, avec le soutien du FEDER et du FSE et le concours de l'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie (ARFTLV).



Directeur de la publication
Bernard FRAGNEAU
Coordination
ARFTLV

Rédaction Oui-Dire Studio
Maquette Bruno BARRÉ, ARFTLV

Impression IRO - ISSN en cours
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2008



S'informer pour mieux se former : « Horizon » une réponse adaptée

Garantir le droit à l'information aux citoyens de Poitou-Charentes est une condition nécessaire à la gestion de leur parcours professionnel et de formation. C'est la mission confiée à l'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie (ARFTLV), qui se décline en une gamme complète de services labellisés Horizon.

Librement accessibles à tous les salariés, demandeurs d'emploi et plus généralement à toute personne, jeune ou adulte, désireuse de s'informer sur le choix d'une formation, sur ses droits et les aides dont elle peut bénéficier, les services Horizon offrent un large éventail de réponses adaptées, et si nécessaire un accueil personnalisé. C'est particulièrement vrai pour la ligne téléphonique ouverte tous les jours de la semaine au 0 810 899 100.

C'est parce que l'intervention du FSE contribue à améliorer les démarches d'anticipation et de meilleure gestion des mutations économiques sur les territoires, tant au niveau individuel que collectif, que l'ARFTLV peut bénéficier de son soutien. Horizon favorise en effet la construction de projets professionnels, la validation des acquis de l'expérience, et la formation.

Trouver le bon interlocuteur

Recevant quotidiennement des appels de toute nature, les conseillers de la ligne Horizon s'efforcent de répondre à toutes les demandes grâce à un accompagnement personnalisé ou une orientation adaptée vers un interlocuteur spécialisé : prestataire de formation, ANPE, mission locale, CIO, organisme financeur (Fongecif, OPCA)...

Plus de 3 150 personnes ont appelé la ligne dès sa première année de fonctionnement. Les préoccupations sont diverses et variées, même si elles portent le plus souvent sur les formations disponibles, les possibilités de financement ou sur les droits mobilisables pour mener un projet.

En ligne et sur les ondes

Autre possibilité d'accès à Horizon, le site Internet www.horizon-info.org propose une information sur les métiers, les formations, les aides, les dispositifs et, de manière générale, sur l'emploi et le marché du travail. Sa consultation, libre et gratuite, est facilitée par un ensemble d'outils de recherche et par un



Photo ARF

guidage étape par étape. Pour être complet, toutes les coordonnées des réseaux spécialisés sur chaque territoire sont accessibles sur le site.

Enfin, afin de pouvoir répondre à tous, les chroniques Horizon, émissions radiophoniques traitant d'un thème hebdomadaire, sont diffusées plusieurs fois par jour sur les antennes d'une dizaine de radios locales associatives de Poitou-Charentes. Elles sont également accessibles sur le site Internet. Dans de nombreuses zones, en particulier en milieu rural, le média radio constitue un vecteur d'information particulièrement efficace.

Les services Horizon sont donc disponibles par téléphone, internet, radio, mais aussi sous forme de documents, Fiches métiers ou Carnets métiers, consultables dans les lieux d'accueil publics (18 000 documents diffusés).

Développés avec l'appui financier du FSE, ils s'adaptent continuellement afin de fournir aux poitou-charentais des informations leur permettant de faire face aux évolutions de l'environnement socio-économique. Ils correspondent à la volonté de l'Etat et de la Région Poitou-Charentes qui ont mis en place l'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie, de favoriser l'accès des citoyens aux informations nécessaires pour effectuer des choix professionnels tout au long de leur carrière, en particulier sur l'offre de formation et les aides mobilisables pour leurs parcours professionnels.

Nom du projet : Anticiper pour mieux agir en Poitou-Charentes

Contact : Alice HUBERT, Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie au 0820 222 572

Coût global du projet (2007) : 235 000 € dont 127 000 € financés par le FSE